



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2022



Délibération n°2022-33

Thème : BUDGET ET FINANCES 2

Objet : Compte administratifs 2021 : budget principal et budgets annexes

L'an deux mille vingt-deux le vingt et un du mois de juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2022 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 9 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Caroline MASPER, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Odile CHENEVEZ, conseillère municipale ; Dominique ROUANET, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Charles DANNAUD, conseiller municipal.

Étaient représentés :

Mme Sylvie SAMBAIN, adjointe donne procuration à M. Thomas CHERBAKOW
Mme Elodie OLIVER, conseillère municipale donne procuration à Mme Caroline MASPER
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à Mme Karima COEURET
M. Fabien JOURDAN, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
M. Michel DALMASSO, conseiller municipal donne procuration à Mme Sandrine LEBRE
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
M. Rémi DUTHOIT, conseiller municipal donne procuration à Mme Odile CHENEVEZ
M. Vincent BAGGIONI, conseiller municipal donne procuration à M. Charles DANNAUD

Absents excusés :

Sylvie SAMBAIN, Elodie OLIVER, Rémy ROTA, Fabien JOURDAN, Morane SOULIE, Michel DALMASSO, Virginie FAYET, Rémi DUTHOIT, Vincent BAGGIONI.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignés à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le débat d'Orientation budgétaire du 25 février 2021 ;

VU la délibération du conseil municipal de Forcalquier n°22-2021 du 01 avril 2021 adoptant le budget communal pour le budget principal et les budgets annexes eau et assainissement pour l'exercice 2021 ;

VU la délibération du conseil municipal de Forcalquier n°32-2022 du 21 juin 2022 adoptant le compte de gestion du comptable public pour le budget principal et les budgets annexes ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2021 du budget principal et des budgets annexes eau et assainissement est conforme dans ses écritures au compte de gestion 2021 du comptable public ;

CONSIDERANT le compte administratif pour l'exercice 2021, lequel peut se résumer ainsi :

1. Au titre du budget principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	1 727 397,89 €	7 581 994,83 €	9 309 392,72 €
DEPENSES	2 711 298,74 €	6 713 108,62 €	9 424 407,36 €
= Résultats propres à 2021	- 983 900,85 €	868 886,21 €	- 115 14,64 €
+ Résultats reportés 2020	414 401,12 €	1 145 997,05 €	1 560 398,17 €
= Résultats constatés fin 2021	- 569 499,73 €	2 014 883,26 €	1 445 383,53 €
+ Solde restes à réaliser 2021	205 290,00	0	205 290,00 €
= Résultat de clôture (y compris RAR) 2021	- 364 209,73 €	2 014 883,26 €	1 650 673,53 €

2. Au titre du budget annexe eau

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	47 480,39 €	143 764,20 €	191 244,59 €
DEPENSES	112 958,39 €	32 139,45 €	145 097,84 €
= Résultats propres à 2021	- 65 478,00 €	111 624,75 €	46 146,75 €
+ Résultats reportés 2020	104 179,75 €	345 115,75 €	449 295,50 €
= Résultats constatés fin 2021	38 701,75 €	456 740,50 €	495 442,25 €
+ Solde restes à réaliser 2021	0	0	0
= Résultat de clôture (y compris RAR) 2021	38 701,75 €	456 740,50 €	495 442,25 €

3. Au titre du budget annexe assainissement

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	93 291,76 €	77 213,58 €	170 505,34 €
DEPENSES	29 229,07 €	76 737,75 €	105 966,82 €
= Résultats propres à 2021	64 062,69 €	475,83 €	64 538,52 €
+ Résultats reportés 2020	384 409,82 €	75 856,88 €	460 266,70 €
= Résultats constatés fin 2021	448 472,51 €	76 332,71 €	524 805,22 €
+ Solde restes à réaliser 2021	0	0	0
= Résultat de clôture (y compris RAR) 2021	448 472,51 €	76 332,71 €	524 805,22 €

Monsieur le Maire quitte la salle où se déroule la Séance déclarative du conseil municipal et ne prend pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code général des collectivités territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver le compte de gestion 2021 du budget principal et des budgets annexes eau et assainissement,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 21

CONTRE : 7 (O. CHENEVEZ, C. DANNAUD, D. KLINGLER, L. PRUNET, D. ROUANET, V. BAGGIONI (pouvoir à C. DANNAUD), R. DUTHOIT (pouvoir à O. CHENEVEZ)

ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
David GEHANT



Acte notifié ou publié ou affiché le : 01 juillet 2022.

